



PRESS RELEASE

Vivement préoccupée par les récents massacres perpétrés dans l'est de la RDC, l'équipe d'envoyés spéciaux de la région des Grands Lacs exige que des mesures énergiques soient prises contre les forces négatives

Nairobi, le 29 novembre 2014 - L'équipe d'envoyés spéciaux de la région des Grands Lacs s'indigne et s'inquiète vivement de la vague de massacres de civils qui a eu lieu dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), notamment aux alentours de la ville de Beni, dans la province du Nord-Kivu. La dernière de ces attaques monstrueuses a eu lieu la semaine dernière. Une centaine de civils, principalement des femmes et des enfants, ont été tués le 20 novembre, portant ainsi le nombre total de victimes à plus de 200 depuis la mi-octobre.

Les envoyés spéciaux condamnent fermement ces massacres qui ont été attribués à la milice des Forces démocratiques alliées (ADF) et insistent sur le fait que les individus responsables de ces violations des droits de l'homme et du droit humanitaire international dans la région ne sauraient rester impunis. Ils engagent le Gouvernement de la RDC à lancer une intervention militaire musclée à l'encontre de ce groupe avec l'appui de la Mission de l'ONU pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et de sa Brigade d'intervention.

Les envoyés demandent que des interventions similaires soient engagées à l'encontre de toutes les autres forces armées de la région, notamment des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), à qui la communauté internationale demande de se dissoudre d'ici au 2 janvier, sous peine de faire face à une intervention militaire. Les envoyés ont pris acte du début de la relocalisation volontaire de certains éléments des FDLR à Kisangani. Ils invitent les FDLR à saisir la chance qui leur est donnée pour se rendre et être désarmés comme l'exigent les dirigeants de la région. De même, le groupe d'envoyés rappelle l'urgence qu'il y a à mener à bien le processus de démobilisation des ex-combattants du Mouvement du 23 mars (M23), en coordination avec les États concernés de la région. Il a en outre invité le Gouvernement de la RDC à accélérer le programme de désarmement, démobilisation, réintégration, rapatriement et réinstallation de ces ex-combattants et lancé un appel aux partenaires internationaux afin qu'ils apportent un appui financier supplémentaire à ce programme.

Il faudra, pour assurer une stabilité durable dans l'est de la RDC et dans la région, définir une approche commune et prendre des mesures concertées destinées à neutraliser toutes les

forces négatives. Dans cet esprit, l'équipe d'envoyés souligne l'importance stratégique de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région et invite tous les signataires à respecter leurs engagements.

L'équipe d'envoyés comprend l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Saïd Djinnit, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, M. Martin Kobler, le Représentant spécial des États-Unis pour la région des Grands Lacs, M. Russ Feingold, le Représentant spécial de l'Union africaine pour la région des Grands Lacs, M. Boubacar Diarra, le Coordonnateur principal de l'Union européenne pour la région des Grands Lacs, M. Koen Vervaeke, et l'Envoyé spécial de la Belgique pour les Grands Lacs, M. Franck de Coninck.